

SÉCURISATION DES PARCOURS EN ALTERNANCE



NORMANDIE

Entreprise

INTÉGRER DURABLEMENT VOS ALTERNANTS

SÉCURISATION DES PARCOURS EN ALTERNANCE, qu'est-ce que c'est ?

Souhaitez-vous renforcer l'efficacité de votre dispositif d'intégration des jeunes au sein de votre entreprise ?

Cet accompagnement vise à :

- ✓ évaluer vos pratiques actuelles ;
- ✓ sécuriser vos recrutements ;
- ✓ coconstruire un plan d'action sur mesure pour sécuriser les parcours professionnels des jeunes entrants.

1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 50 salariés relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

2 Avantages

- ✓ Un accompagnement personnalisé par un expert.
- ✓ Un suivi en amont et en aval par votre conseiller.
- ✓ Des livrables opérationnels : outillage et plan d'action.
- ✓ Un partage de méthodes pour optimiser votre autonomie.

3 Financement

Prestation 100% financée par Opco EP.

4 Contenu

Un accompagnement séquentiel de 14h en binôme ou tripartite : avec l'alternant et/ou le tuteur entreprise

Phase 1 : diagnostic partagé

0,5 jour

- ✓ Pratiques d'accueil
- ✓ Modalités d'encadrement
- ✓ Postures professionnelles alternant/tuteur
- ✓ Freins périphériques éventuels
- ✓ Plan d'action

Phase 2 : Accompagnement individualisé

1 jour

- Travail des axes définis en phase 1
- ✓ Modalité d'intégration
- ✓ Clarification des rôles
- ✓ Communication professionnelle
- ✓ Posture du tuteur

Phase 3 : Bilan partagé - consolidation

0,5 jour

- ✓ Retours croisés
- ✓ Analyse des évolutions
- ✓ Synthèse des réalisations
- ✓ Recommandations pour la suite du contrat
- Rapport d'action - rapport d'intervention
- ✓ Posture du tuteur

5 Démarche



**Contactez votre
conseiller Opco EP :**

opcoep.fr/mon-conseiller